L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 4 AVRIL 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 4 AVRIL 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes qui ont lieu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

PAR JAS. P. GUINAULT—Belle vente de magnifiques placements de propriétés centrales de choix comprenant magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District. Aussi—Propriété rue Kerlerec.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Grande vente d'emplacements de choix pour le commerce rapportant de beaux revenus. Coin des rues St Charles et Commune, vis à vis de l'Hôtel St Charles, occupés par les salles de billards de Miller et divers autres. Coin Baronne et Commune vis-à-vis la Compagnie du Gaz, occupé par Judah Hart et autres. Magasin Rouge No 1 sur la Levée, entre le marché Français et le marché aux legumes occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches. No 9 rue Decatur vis à vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros. No 11 rue Decatur, vis à vis la Poste des Etats Unis, occupé par George Ellis, libraire. Coin Dauphine et Orleans, bâtisse en briques à un étage. Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine entre Ste Anne et Orléans, bâtisses en briques à double corps de logis. No 53 rue Orleans, entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage. Rue Orleans, entre Bourbon et Dauphine. Nos 122 et 124 rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, grande bâtisse en briques occupée par la "Louisiana Troy Laundry Company." Nos 103 et 105 rue des Remparts, entre St Louis et Toulouse, bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis. No 91 rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine, bâtisse en briques à deux étages.

PAR B. ONORATO—Propriété de choix dans le Troisième District et dix terrains de valeur dans le Sixième District.

PAR HOEY & O'CONNOR—Cottage double No 32 rue Tonti, et cinq terrains pour bâtir sur les rues Gasquet et Rocheblave.

Aussi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine

PAR W. I. HODGSON—Comptoir de charbon de choix avec résidence cottage, à deux corps de logis, écuries, cheval de buggy, hangars, balances, etc., charrettes avec cinq terrains, faisant face à trois rues, coin des Peters et Port. Aussi sur la rue Galvez, entre Commune et Gravier.

PAR O. VALETON—Aux écuries de MM. Marx Levy & Bro., rue Baronne entre Poydras et Lafayette, une jument grise.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre avec bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues Félicity Road, Urania, St Charles et Prytania.

La réforme administrative aux Etats-Unis.

Nous ne connaissons rien de curieux pour l'observateur, rien d'intéressant pour le patriote, comme la situation nouvelle, étrange, imprévue, faite à une partie du pays, à une classe de la population, nombreuse et jouissant d'une grande influence sur l'opinion, par l'attitude du nouveau Président. On ne saurait croire combien cette attitude provoque d'anxiétés, combien elle fait naître d'espérances, combien elle crée de désappointements. N'est-elle que provisoire? Est-elle définitive? Est-il même possible qu'elle dure longtemps, et que M. Cleveland poursuive sa carrière, ainsi qu'il l'a commencée, sans encombre, sans être obligé de céder à la pression des uns, aux supplications des autres, sans même blesser certains préjugés que, sinon la raison, sinon l'honnêteté, au moins l'habitude—une habitude invétérée—explique et rend excusables?

On ne change pas en un jour les idées et les mœurs d'un peuple. Nous sommes tellement accoutumés à voir chaque chef d'Etat élu, en entrant à la Maison Blanche, s'entourer de ses protecteurs, de ses protégés, de ceux qui lui ont été utiles, et à qui il se croit, en retour, obligé de rendre service, que la venue d'un premier magistrat, qui ne craint pas de briser avec tous les précédents, produit un singulier effet sur ceux qui se sentent désillusionnés, qui osent même se prétendre dupés. Un homme d'Etat a beau se trouver entièrement libre de tout engagement, il a l'air de payer d'ingratitude les électeurs qui l'ont élevé sur le pavois, surtout sous un gouvernement où il est presque de règle de livrer les dépouilles aux vainqueurs.

Avec les tristes mœurs politiques que l'on a laissé s'établir dans notre pays, nous concevons que certaines personnes en arrivent à se figurer que le meilleur parti est celui qui leur procure des places et les fait vivre. Il y a longtemps que Sosie a dit:

Le véritable amphytrion
Est l'amphytrion où l'on dîne.

Si donc cette merveilleuse conduite de M. Cleveland se maintient ferme, inébranlable; si cette bienheureuse réforme s'établit d'une façon durable, il faut nous attendre à de singuliers phénomènes, à quelques défections de mécontents de la démocratie, à quelques conversions de républicains qui se hâteront de rentrer dans le giron d'un parti dont ils attendaient leur destitution et qui les a conservés à leur poste.

Le parti n'a pas à s'en émouvoir. Il peut se passer des premiers; c'est la conviction, non l'intérêt qui doit lui donner des adhérents. Délivré du concours équivoque de ceux qui le servaient pour eux, plutôt que pour lui, il ne sera que plus fort devant l'Union, et il pourra marcher plus sûrement dans la voie de salut où il vient de s'engager si heureusement.

Il n'a pas à redouter non plus l'intrusion des seconds. S'il les maintient en place, c'est qu'apparemment ils y faisaient leur devoir, et leur intérêt bien entendu leur commande de ne pas trahir sa confiance.

Conçoit-on l'immense portée de cette réforme aussi hardie qu'inattendue? C'est le retour loyal, franc, aux vrais principes de la politique inaugurée par les pères de notre grande République; c'est l'épuration de notre personnel administratif; c'est le rétablissement de l'honnêteté et de l'efficacité du service des fonctionnaires du gouvernement général, précurseur du rétablissement de la même honnêteté et de la même efficacité dans les administrations des Etats et des municipalités; c'est l'application dans tout le pays, de cette grande et salutaire maxime: "aucune promotion, excepté en faveur du mérite; aucune destitution excepté au détriment de celui qui l'a provoquée par ses infidélités ou sa négligence." C'est le coup de mort porté à la rotation des emplois qui n'a jamais donné, à tous les degrés de l'échelle des fonctions publiques, que des serviteurs d'un parti, non les serviteurs de la nation; c'est l'inauguration d'une ère nouvelle dans la vie publique, un nouveau sang infusé dans les veines de l'armée des employés du gouvernement, qui n'est plus servi désormais que par de véritables patriotes.

Il y a une vérité reconnue dans toutes les contrées comme dans tous les temps; partout il est admis, comme axiôme, que l'honnêteté des fonctions est en raison directe de leur durée. La réforme actuelle est la mise en pratique pour le bien de notre grande communauté, de cette vérité, de cet axiôme.

La révolution—car c'en est une véritable, aussi pacifique que bienfaisante—a une si immense portée; elle doit porter de si merveilleux fruits, que nous n'osons vraiment pas croire à tant de bonheur.

Nous ne désespérons pourtant pas de la voir se réaliser, se consolider surtout! Si ardue, si difficile que soit la tâche, que le parti démocrate ne craigne pas de s'en charger. Rien au monde ne peut justifier davantage son retour au pouvoir; il s'attirera ainsi, justement, les bénédictions de la nation. Qu'il ose répudier hardiment et d'une façon éclatante, cette affreuse doctrine qui veut que les dépouilles appartiennent au vainqueur. Il délivrera peu à peu l'Union américaine de la plaie du politicianisme qui la ronge. Les dépouilles! on ne réfléchit pas à ce que veut dire ce mot à la fois terrible et humiliant pour les natures honnêtes. Les dignes serviteurs du peuple rougiront toujours de s'en emparer. Tels sont les principes qui doivent diriger le parti démocrate, au moment où il reprend le pouvoir; c'est, pour lui, un moyen infaillible de s'y consolider.

Quant à M. Cleveland, assurément, il se heurtera à plus d'une opposition; on calomniera sa pensée, on critiquera ses actes, il fera des mécontents, il verra se former des cabales contre lui, des coalitions pour entraver sa marche. Des orateurs—il y a dans tous les coteries comme dans tous les partis—prendront la parole pour le dénoncer; des politiciens—s'ils pullulent dans le parti républicain, il n'en manque pas non plus dans la démocratie—ourdiront de sourdes menées contre son administration. Qu'il les laisse dire et faire, les uns et les autres. Il a pour lui l'approbation complète et chaleureuse de la nation, de la masse honnête des populations. N'est-ce pas le plus puissant appui qu'il lui soit permis d'espérer?

Après tout, n'est-il pas lui-même le plus noble représentant du parti qui l'a élu? N'a-t-il pas montré, ne montre-t-il pas, chaque jour, la fidélité la plus scrupuleuse à ses principes? N'a-t-il pas appelé auprès de lui des membres éminents de l'organisation démocratique, et, chaque fois qu'il le peut, ne nomme-t-il pas aux fonctions les amis fidèles de cette organisation? Faudrait-il, pour satisfaire d'inévitables désirs de places, qu'il suivît l'exemple des radicaux, qui avaient constamment le soin d'oublier les lois de réformes votées par eux-mêmes?

Quel plus bel hommage peut-il rendre à son parti qu'en restant l'exact observateur de la loi du pays—du *civil service law*? Et qui donc doit le plus bénéficier de sa conduite, d'une incomparable rectitude, si ce n'est la démocratie elle-même? Les hommes passent, les partis restent. M. Cleveland disparaîtra; il ne faut pas que la démocratie succombe!

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

Souscription en faveur des blessés et des malades des armées de terre et de mer au Tonkin.

Hier, 2 du courant, a eu lieu, au Consulat de France, une réunion des principaux de la colonie.

Il a été décidé d'enthousiasme qu'un câble serait envoyé au Ministre des Affaires étrangères de la République Française, afin d'exprimer à nos armées de terre et de mer les sentiments de chaleureuse et de profonde sympathie qui nous unissent à elles.

Il a été décidé, en outre, qu'une souscription en faveur des blessés et des malades de notre corps d'occupation serait ouverte par les soins du Consulat de France.

Je remercie les présidents et les commandants des Sociétés françaises ainsi que les nationaux qui ont répondu à mon appel.

Aujourd'hui je leur adresse des listes de souscription.

Les offrandes seront également reçues au Consulat de France.

La cause pour laquelle nous nous adressons au public est de celles qui éveillent un écho dans tous les cœurs de tous les Français. Les hommes qui portent le pavillon de la France au Tonkin ont un droit sur nous. Les sentiments de notre colonie me sont un garant de l'accueil qui sera fait à mon appel. Riches ou pauvres, nous comptons sur l'offrande de tous.

Je remercie par avance la colonie française de la Nouvelle-Orléans.

La Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1885.
Le Consul Général,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 1er avril:

Depuis dimanche, le temps s'est mis au beau.

Décédée, dimanche, 29 mars 1885, à l'âge de 62 ans et 5 mois, Dame J. K. Gaudet, née Elizabeth Amanda Landry. Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, à l'église St-Jacques.

Décédé, à la Nouvelle-Orléans, mardi, 24 mars 1885, M. Joachim Gaudin, à l'âge de 70 ans.

La députation de la Chambre belge, chargée de remettre l'adresse au roi, a été reçue, le 18 mars, au palais.

Le président ayant donné lecture de l'adresse, le roi a répondu en ces termes:

Messieurs

Je me félicite, avec la Chambre et le pays, de l'œuvre que la sagesse des puissances vient d'accomplir à Berlin.

Réunie sur l'invitation de l'Allemagne et de la France et présidée par un homme d'Etat illustre, la conférence de Berlin a produit un acte diplomatique d'une haute portée. En même temps que de précieuses garanties sont accordées aux populations indigènes de l'Afrique centrale, la libre navigation des deux grands fleuves est assurée, de vastes contrées sont ouvertes au commerce de toutes les nations et il dépendra d'elles de jouir des bienfaits de la neutralité.

Le nouvel Etat du Congo offrira à l'activité industrielle de la Belgique des débouchés dont, je n'en veux point douter, elle saura tirer parti.

J'ai toujours été convaincu de l'importance qu'il y a pour notre pays à étendre ses relations d'affaires au loin, et y aider était l'un des buts qu'en dehors de toute idée exclusive je poursuivais en fondant l'Association africaine.

Je ne me dissimule point les difficultés qu'il reste à surmonter; mais bien grandes assurément étaient les difficultés du début, et cependant elles ont été vaincues; elles l'ont été grâce à des dévouements sans limites, à des dévouements héroïques auxquels, devant vous, messieurs, qui représentez le pays, je veux rendre un solennel hommage.

J'ai confiance dans le succès et je souhaite que la Belgique, sans qu'il lui en coûte rien, trouve dans ces vastes territoires affranchis de tout droit d'entrée, de nouveaux éléments de développement et de prospérité.

Veuillez agréer, messieurs, mes vifs remerciements pour m'avoir apporté l'expression des sentiments de la Chambre.

Je lui suis extrêmement reconnaissant de l'adresse qu'elle a bien voulu me voter, et je suis heureux de me trouver une fois de plus en communauté de vues avec elle.

M. Paul de Cassagnac vient d'adresser aux comités impérialistes de Paris et de la banlieue la note suivante:

Des malentendus regrettables, mais qui pourraient s'accentuer, devenir des divisions et compromettre l'organisation des comités de Paris, m'obligent à prendre une mesure devenue nécessaire.

A partir d'aujourd'hui, aucun ordre du jour d'aucune espèce ne doit être présenté dans une réunion et discuté, sans qu'il ait été communiqué préalablement soit à moi, soit à M. Brunox, premier vice-président.

De cette façon, nous rétablirons la discipline qui doit régner dans le parti impérialiste et qu'on doit y maintenir à tout prix, si l'on veut préparer la victoire.

Cette discipline consiste en ce que l'on ne vienne pas, à chaque instant, déranger la direction politique des chefs naturels du parti, par un esprit d'initiative souvent dangereux et inopportun.

Dans un parti sérieux, qui se respecte et qui veut réussir, chacun doit garder son rôle.

Les chefs doivent commander et les soldats doivent obéir.

Nous savons que l'immense majorité de nos amis pensent comme nous, et qu'ils nous apporteront, pour ce qui est la volonté de leur prince et de leur président, le concours énergique et dévoué qui ne nous a jamais manqué.

Quant aux indisciplinés, s'il y en avait, dans l'intérêt du parti impérialiste, nous saurons en faire justice.

Le président,
PAUL DE CASSAGNAC.

Une cérémonie des plus touchante a eu lieu à l'asile tenu par les Petites-Sœurs des Pauvres de Paris.

Mgr le cardinal Guibert s'est rendu, le 19 mars, jour de Saint-Joseph, chez les Petites-sœurs des Pauvres pour visiter les vieillards.

Les bons vieux et les bonnes vieilles attendaient le prélat. Le cardinal leur a adressé quelques paternels remerciements et s'est dirigé vers la chapelle. Les vieillards se sont mis à table et le vénérable archevêque de Paris, se ceignant du tablier blanc, a servi lui-même les bons vieux pauvres.

L'Exposition de 1889 en France.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 17 mars:

Le *Journal officiel* a publié, samedi matin, un rapport adressé par M. Antonin Proust au ministre du commerce sur les travaux de la commission chargée d'organiser la prochaine Exposition universelle.

Le rapport résume d'abord les discussions qui ont précédé le choix d'un emplacement.

Sur le chapitre des constructions à élever, il a paru à la commission que deux grandes divisions s'imposaient: 1° la manifestation des idées à laquelle serait réservée toute la partie de l'Exposition s'étendant sur la rive droite de la Seine; 2° l'exposition des produits, qui aurait à sa disposition la rive gauche.

Un pont doublant le pont des Invalides relierait entre elles ces deux parties de l'Exposition.

On établirait au rez-de-chaussée du Palais de l'Industrie un plancher, sur lequel des estrades seraient construites, et c'est au milieu de ce vaste emplacement que se tiendraient les congrès et les conférences, et que se donneraient les réceptions et les fêtes.

L'esplanade des Invalides serait attribuée à l'exposition des colonies et à celle des animaux vivants; cette dernière ne dure que deux semaines. On laisserait ainsi jusqu'au dernier moment à l'administration militaire la jouissance de la grande partie de cette esplanade.

L'agriculture aurait à sa disposition toute la partie du quai d'Orsay et du quai de l'Alma compris entre l'esplanade des Invalides et l'avenue de La Bourdonnaye. D'après une classification nouvelle, elle formerait pour chaque pays un ensemble permettant d'apprécier les conditions de la production et les procédés mis en œuvre.

En attendant que le Parlement, seul compétent, résolve la question de la désaffectation définitive du Champ de Mars, on s'en tiendra à la convention de 1880 qui met le Champ de Mars à la disposition de l'Etat pour les Expositions universelles.

Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à présent, le rapport établit que la commission n'est pas d'avis de construire au Champ de Mars un palais unique. Elle propose d'en construire deux de manière à ménager entre les deux la perspective de l'Ecole-Militaire. L'un, du côté de l'avenue de La Bourdonnaye, serait destiné aux arts; l'autre, du côté de l'avenue de Suffren, serait destiné aux sciences. Ces deux palais couvriraient chacun une surface de 34,000 mètres, soit, pour les deux, 68,000 mètres, y compris les cafés et restaurants qui auraient leur entrée sur une esplanade réservée entre les deux édifices.

Dans la pensée de la commission, les palais des arts et des sciences devraient être conservés et seraient destinés à recevoir, une fois l'Exposition universelle terminée, des expositions partielles et périodiques, particulièrement les expositions qui procèdent des sciences et qui ont besoin d'avoir à leur disposition en abondance le gaz, l'eau, la vapeur, l'électricité, qui font défaut à Paris, car le palais de l'Industrie est devenu tout à fait insuffisant. Les deux palais du Champ de Mars seraient donc d'une grande utilité. La construction d'édifices définitifs coûterait 16,920,000 fr., la construction d'édifices provisoires, 10,200,000 fr. seulement.

Immédiatement après ces deux palais, des constructions provisoires couvriraient une surface de 220,000 mètres, dont 106,000 mètres réservés au hall des machines et aux galeries du travail, qui seraient réunies devant l'Ecole-Militaire, en prenant toute la largeur du Champ de Mars, et 114,000 mètres attribués aux industries proprement dites.

Après avoir étudié en détail les nombreux travaux à faire et placé un chiffre d'évaluation en regard de chacun de ces travaux, le rapport en arrive à une récapitulation d'après laquelle la commission évalue à 50 millions le total des dépenses nécessaires à ces constructions et aux installations, en admettant que l'on s'en tienne à des constructions provisoires pour les deux palais.

Quant aux recettes prévues pour couvrir ces frais, elles sont évaluées par la commission: subventions de la Ville et de l'Etat, 28 millions; entrées du jour et du soir, 14 millions; concessions diverses, 15 millions; revente des matériaux, 1 million; total: 58 millions. La commission a donc l'espoir que, comme affaire, l'Exposition de 1889 se liquidera par un bénéfice. Elle est d'avis de faire payer une redevance pour les emplacements donnés aux exposants et de leur accorder, comme conséquence de cette redevance, droit de vendre leurs produits dans l'Exposition.

Le rapport se termine par l'exposé des conditions de la formation du capital de garantie, capital qui ne pourra être inférieur à 10 millions, ni supérieur à 21. Les parts seront de 1,000 fr. sur lesquelles 50 fr. seulement devront être versés immédiatement.

De plus, il est expressément stipulé que la commission de l'Exposition ne fera appel au capital de garantie qu'après épuisement des 28 millions accordés par l'Etat et par la Ville, et dans le cas improbable d'insuffisance de la totalité des recettes au moment du règlement des répartitions.

Nous lisons, dans le *Temps*:

Si la monarchie n'est pas promptement réinstallée, ce ne sera pas faute d'avocats consultants. Il ne se passe pas de jour, depuis quelque temps, où ne paraisse, dans quelque journal de droite, une consultation sur les voies et moyens par lesquels il doit être procédé à l'extermination de la République et à son remplacement par une monarchie quelconque, empire ou royauté, monarchie chrétienne et autoritaire ou monarchie libérale et voltérienne. Généralement on évite de s'expliquer nettement sur ce chapitre; mais, si l'on en juge par la majorité des consultations publiées, ce serait l'empire qui tiendrait la corde, non point au point de vue des personnes, mais au point de vue des doctrines et des conceptions gouvernementales. Il n'est question, de toutes parts, que d'une royauté démocratique. On ne recule même pas devant la pensée de faire consacrer par un plébiscite la future monarchie, dans laquelle s'amalgamerait ainsi la souveraineté du peuple et la souveraineté du droit divin.

......Les monarchistes n'ont pas à compter sur la terreur qui suit les coups de force pour obtenir du suffrage universel ces Chambres malléables sans lesquelles il n'y a pas de durée possible pour une royauté. Quant au retour au régime des candidatures officielles, on ne saurait davantage faire grand fond sur les résultats que donnerait ce système. Entre le suffrage universel de 1851 et celui de 1885, il y a des différences considérables. Les populations, et surtout les populations rurales, qui n'avaient pas conscience, il y a trente-quatre ans, de la puissance souveraine de l'instrument dont elles venaient d'être mises en possession, sont maintenant parfaitement édifiées à cet égard, et il n'y a plus à songer à leur imposer des candidatures qui ne seraient pas de leur goût.

Là est le grand obstacle à la constitution d'une monarchie démocratique modelée sur l'empire. Les procédés sur lesquels l'empire a été fondé, et qui l'ont fait vivre en lui donnant des Chambres malléables, n'auraient à cette heure aucune efficacité et tourneraient contre ceux qui voudraient les employer. Les promoteurs de cette conception hybride d'une coexistence de la royauté et de la démocratie sont donc dans une voie absolument fausse. Leur programme est un pur paradoxe, qui ne résiste pas à la moindre analyse, parce qu'il repose sur une contradiction, sur une équivoque, pour ne pas dire sur un mensonge.

M. le général Lewal, ministre de la guerre de France, vient d'adresser à MM. les gouverneurs de Paris et de Lyon et à MM. les généraux commandant en chef les corps d'armée et la division d'occupation de Tunisie une circulaire autorisant tous les membres de l'armée à participer à la souscription du monument à ériger à la mémoire des soldats et marins tués en 1870-1871.

Le comité a déjà présenté au personnel du département de la guerre un grand nombre de listes de souscription.

Suivant la tradition, la fête patronale de saint Joseph, à Paris, a été célébrée, le 19 mars, par les compagnons charpentiers. Ils ont parcouru divers quartiers de la capitale, accompagnés de leur chef-d'œuvre, que portaient huit compagnons, précédé de la fanfare municipale des Prés-Saint-Gervais, le cortège a fait une longue promenade, avec visites aux Arts-et-Métiers et à la mairie du 10e arrondissement.

Le soir, des banquets suivis de bal ont eu lieu à Vaugirard et à la Villette.

Le *Journal du Hâvre*:

Tout le monde reconnaît, particulièrement au Havre, dans notre population commerciale l'extrême importance d'une belle écriture. Nous rendons, par conséquent un véritable service à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas une *belle main*, en leur signalant une méthode nouvelle, qui réalise d'admirables résultats.

Cette méthode, qui a pour auteur M. de Peretti, ex-chef d'institution et ancien officier, consiste en une série de modèles gradués, dont les uns, destinés aux commerçants, sont *imprimés en creux* dans la pâte du papier, — et les autres, pour les élèves plus avancés, sont *dessinés en blanc* sur un fond de couleur. Dans la même page, chaque modèle est reproduit en caractères typographiques. L'enfant apprend à écrire en suivant avec la plume le tracé canalisé ou en blanc; en même temps, il s'exerce à la lecture, en ayant sous les yeux les lettres imprimées.

Dans les différents systèmes usités jusqu'ici, la leçon d'écriture est un exercice d'imitation toujours difficile pour l'élève; tandis que la méthode de Peretti lui fournit un guide qui dirige sa main à la fois mécaniquement et sans contrainte, et l'habitue à se plier aux règles de la calligraphie. Elle oblige, en outre, l'enfant à une tenue correcte.

La méthode de Peretti, autorisée dans les écoles communales de la ville de Paris, a reçu également l'approbation de la Société des Instituteurs et des Institutrices du département de la Seine, et celle d'un grand nombre d'académiciens, de MM. de Lesseps, Victor Duruy, Mézières, Caro, Legouvé, etc., de professeurs, d'hommes de lettres, etc.

Un nouveau groupe s'est formé à la Chambre des députés de France, en vue de rechercher les moyens propres à assurer la liberté et la moralité du vote dans les élections.

Il a décidé de présenter un projet de loi portant: 1o que tout candidat aurait le droit de se faire représenter dans chaque section par deux électeurs; 2o que toute tentative d'intimidation, même non suivie d'effet, serait punie par la loi; 3o que tout électeur aurait le droit de remettre personnellement son bulletin de vote sous enveloppe cachetée.

Un acte de courage vraiment admirable a été accompli, pendant un incendie, qui vient d'éclater, à Bayonne, France.

De nombreuses personnes se trouvaient dans la maison incendiée. Mais, tandis que des échelles étaient appliquées aux fenêtres de la rue Poissonnerie, il n'y en avait pas aux fenêtres de l'impasse des Augustins.

Soudain, une fillette de douze ans se précipite à la croisée du troisième étage; la flamme gagne ses vêtements; la malheureuse enfant pousse des cris épouvantables.

La foule, atterrée, regardait ce spectacle terrible, dont la mort seule semblait devoir être le dénouement. Tout à coup, un jeune homme nommé Cadet-Gauyac, que vingt mètres d'élévation séparent de la fillette, lui crie: "Jette-toi, je vais te saisir. N'aie pas peur."

L'enfant se rend compte du danger. "Non", répond-elle. Cependant, en même temps, elle s'écria: "Je brûle!" En effet, la flamme s'apercevait au-dessus de sa tête.

"Jette-toi, insiste toujours Gauyac; je vais te saisir."....Enfin, l'enfant dont les mains reposaient sur la croisée en flammes, s'élance dans le vide; Gauyac la reçoit, fléchit sous le poids du fardeau; ses jarrets d'acier se tendent aussitôt et ses bras s'élèvent en signe de triomphe, tenant la pauvrette, qui dans cette chute effrayante, ne s'était fait aucun mal.

Des bravos ont salué le sauveteur, qui, ajoute le Républicain bayonnais, est déjà connu pour ses nombreux actes de dévouement.

Un événement profondément attristant a jeté, ces jours derniers, l'émoi dans la population de Dol (Ille-et-Vilaine), France.

Une fillette, d'une dizaine d'années, entrant le matin dans la chambre de sa tante, Mlle Dubois, âgée de vingt-deux ans, la trouva affaissée près de son lit, la figure livide; à quelques pas de la fenêtre, son fiancé, M. P. Cassagne, était étendu sur le sol, sans connaissance. Aux cris de l'enfant, les voisins accoururent, mais la jeune femme était morte. Au milieu de la chambre, un réchaud était éteint.

Les deux jeunes gens s'aimaient et voulaient s'unir; la famille du jeune homme s'y opposait. La fiancée l'entraîna un soir chez elle et lui montrant un réchaud plein de charbon allumé: "Si tu n'est pas un lâche, lui dit-elle, tu vas mourir avec moi!" Le jeune homme, après avoir combattu cette pensée, avait fini par céder, et il s'était assis en face de sa fiancée. Il s'était évanoui tout à coup, et grâce à un rayon de lune, apercevant de l'écume sur les lèvres de la jeune femme, il voulut s'élancer vers la fenêtre. Mais ses forces le trahirent et il tomba là où on l'avait trouvé.

Cassagne a manifesté le désir de recommencer.

La cour d'assises de la Seine a condamné, à six mois de prison et 1000 francs d'amende un courtier en librairie, qui faisait commerce et tenait boutique de livres obscènes de toute provenance.

Nous lisons, dans la *Sentinelle Populaire* de Nantes, France:

Deux de nos jeunes concitoyens, anciens élèves de l'Institution Livet, actuellement mécaniciens de la Marine nationale, viennent de se faire remarquer dans la campagne de l'Extrême-Orient.

L'un d'eux, M. Gaillard (Eugene), second maître mécanicien à bord d'un torpilleur, a obtenu la médaille militaire.

L'autre, M. André (Jean), a été mis à l'ordre du jour de l'escadre pour le courage dont il a fait preuve lors de l'explosion de l'une des chaudières du *Rigault-de-Genouilly*.

Voici la lettre qu'a reçue à ce sujet l'honorable M. Livet et que nous sommes heureux de publier,

Ke Lung, 21 janvier 1885.

Monsieur Livet.

Je suis heureux de pouvoir vous écrire pour vous donner une bonne nouvelle; à la suite du combat naval de Fou-Tchéou et sur la proposition de l'amiral, le ministre m'a décerné la médaille militaire. Certes, après la réussite de l'attaque du torpilleur 46 et surtout après l'explosion de sa chaudière par un obus chinois, tout l'équipage du torpilleur, neuf hommes, étaient en droit d'espérer quelque récompense, mais, pour mon compte, j'étais loin de m'attendre à pareille faveur, qui ordinairement ne se donne qu'aux hommes comptant un certain nombre d'années de service.

Peut-être avez-vous appris cette nouvelle depuis longtemps; mais je considère comme un devoir de vous en informer moi-même, étant fort soucieux de tout ce qui peut arriver aux anciens élèves de l'Institution Livet.

Aujourd'hui, le torpilleur est complètement réparé et prêt à recommencer; après un peu de fatigue, nous avons trouvé la tranquillité et nous nous reposons sur nos lauriers.

Les affaires militaires ne vont pas vite, et malgré vingt mois d'absence de France, je n'ose espérer de rentrer d'ici longtemps. A trois mille lieues de France, les frais de transport deviennent tellement considérables, qu'on ne déplace un homme que lorsqu'il ne peut plus servir son pays, et comme je suis en bonne santé, j'en conclus que cinq ou six mois de plus sont à passer en Chine.

Je ne connais qu'André, comme ancien camarade d'école, qui soit en Extrême-Orient. Je n'ai encore pu le voir à bord du "Rigault de Genouilly" où il est embarqué. Il a été mis à l'ordre du jour de l'escadre pour le courage dont il a fait preuve lors de l'explosion de l'une des chaudières. J'ai été très heureux pour lui d'apprendre que l'amiral l'avait distingué.

Voilà, Monsieur Livet, les quelques nouvelles que j'ai le plaisir de vous apprendre. Je souhaite de tout mon cœur que vos anciens élèves puissent se distinguer parmi tous les autres et prouver que l'Institution Livet est digne des privilèges qu'on lui accorde en produisant des sujets qui ne le céderont en rien à leurs concurrents.

Je suis, Monsieur Livet, votre très dévoué serviteur.

Votre ancien élève
E. GAILLARD,
Torpilleur 46, escadre de l'extrême Orient.

En enregistrant la distinction honorifique dont viennent d'être l'objet nos braves concitoyens, nous nous plaisons à leur adresser nos plus vives félicitations. Nous croyons aussi devoir reporter une part de nos éloges sur le digne chef d'institution, M. Livet, qui a formé ces jeunes cœurs; il a droit d'être fier des succès d'anciens élèves qui s'acquittent si bien, dans cette guerre du Tonkin, de la rude tâche qu'ils ont à remplir pour l'honneur de leur pays.

La presse catholique de la Belgique annonce le prochain établissement d'un séminaire africain qui serait annexé à l'Université catholique de Louvain, où il existe déjà un séminaire américain créé par l'épiscopat du nouveau monde. Les bases et le plan du futur séminaire africain auraient été arrêtés d'un commun accord par le roi et l'archevêque de Malines. Un des membres du clergé de ce diocèse, M. Gautier, camérier secret de Léon XIII, serait chargé de se rendre à Rome en vue de prendre les dernières mesures.

M. le lieutenant de vaisseau Latour, actuellement aide-de-camp de M. le vice-amiral Du Petit-Thouars à Cherbourg, qui commandait un torpilleur à Fou-Tcheou et eut un œil crevé en coulant bas un croiseur chinois, vient de recevoir du président de la République Française, le chronomètre offert par M. Callier, horloger de l'Observatoire de Paris, "pour récompenser un citoyen ayant rendu un service à l'Etat."

On construit, en ce moment, à Grenelle, France, un canon qui sera le plus gros du monde. Il aura près de 12 mètres de long; sa portée sera de 18 kilomètres; son obus pèsera 800 kilog. Ce canon est destiné à l'exposition d'Anvers. Il est tout en acier. Il coûtera, affût compris, 500,000 francs. Le mécanisme de culasse est entièrement du système français, avec obturateur du colonel de Bange.

Un de nos confrères parisiens a fait un voyage en Suisse, l'été dernier.

Dans le cours d'une ascension, son guide lui montre un pic très escarpé.

—Vous voyez cette pointe? lui dit-il. C'est de là-haut qu'un Anglais s'est tué, il y a deux ans.

—Par accident?

—Non.... Pour son plaisir.

Dialogue entre deux amis:

—Enfin, mon cher ami, vous m'avez l'air d'être parfaitement d'accord dans votre petit ménage.

—Dame!......

—Comment diable faites-vous pour vous entendre si bien avec votre femme?

—Mon Dieu! c'est bien simple, je ne lui adresse jamais la parole!

Décédé vendredi 3 avril à 10 heures A. M. JOSEPH FRANÇOIS ABADIE, à l'âge de 44 ans 5 mois et 3 jours, natif du Canton de Mielan Département du Gers, France, et résident de cette ville depuis 27 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu samedi 4 avril, à 4 heures P. M. précises, de sa dernière résidence No 138 1/2 rue Enghien entre Remparts et St Claude, sans autre invitation.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

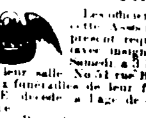

Les officiers et membres de cette Association sont par le présent requis de se réunir (avec insignes) aujourd'hui, Samedi, à 3 heures de l'après-midi à leur salle No 51 rue Bienville pour assister aux funérailles de leur frère JOSEPH F. ABADIE décédé à l'âge de 44 1/2 ans natif de France.

Par ordre
H. MESSONNIER, Secrétaire. — A. L. TISSOT, Président.
4 avril—1f

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Bureaux de la Orleans Railroad Company, Coin Ville et Lafayette, Nouvelle-Orléans, 3 avril 1885. A une assemblée spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, un dividende de 1 1/2 pour cent sur le fonds capital a été déclaré payable sur les gains des trois (3) derniers mois, payable aux actionnaires sur demande.
P. COUGOT, Secrétaire.
4 avril—51

MAISON D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 11 Dauphine et 139 Douane.
Dans le but de favoriser la vente, A partir de lundi 9 mars, RÉDUCTION GÉNÉRALE Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies. Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions A tous nos comptoirs.
8 mars—

Excursion sur le lac.
Le steamer neuf, solide et rapide, GROVER CLEVELAND.
Capt. A. Perkins. Commis, Geo Oertling.
Part de West End pour Mandeville tous les DIMANCHES à l'arrivée du train de 8 heures du matin et de 2 h. de l'après-midi. Pour le retour il quitte Mandeville à midi et à 6 h. du soir. Passage aller et retour 50 cts seulement.
C'est l'excursion la plus charmante et la meilleur marché qu'on puisse faire sur le lac Pontchartrain.
Train spécial de West End à 8 heures du soir pour transporter les passagers en ville.
H. OERTLING & SON Agents, No 129 rue Julia
28 mars—1 1 sam.

A louer, à Covington, Lne.
JOLI COTTAGE fraichement décoré, situé sur les bords du Bogue Falaya. 10 appartements, chambre à bain, aussi écurie, remise et dépendances. Location $150 pour la saison. S'adresser à Covington à M. Victor Planche, à la Nlle Orléans à M. H. Billard, No 59 rue Chartres.
3 avril—1m

CLAIBORNE COTTAGE,
à Covington, dans la Pinière.
Pension, par mois $35; par jour, $1.50.
CE charmant établissement est situé vis à vis de Covington. Le pays, qui est pittoresque, est renommé pour sa salubrité et renferme des sources possédant de merveilleuses propriétés curatives. S'adresser, pour la pension, sur les lieux, à MME E. JAUFFROID Directrice.
3 avril—1m—Mar Jeu Sam

Perdu, égaré ou volé.
LE 20 mars 1885, Trois billets hypothécaires datés du 10 janvier 1885, tirés et endossés par Chs G. Rebentisch et paraphés par Oscar Drouet, notaire, se montant à $250, ainsi qu'il suit:
Deux billets de $62 50 ...... $125
Un billet de ...... 125—$250
Lesquels billets ont été faits payables à un an de date et portant 8 o/o d'intérêt par an de date jusqu'au paiement définitif.
Le public est prévenu de ne point négocier les susdits billets, attendu que des mesures ont été prises en cour par le soussigné pour les canceler.
JAS. P. GUINAULT.
24 mars 1885
24 mars—24 29—4 avril

PETITES ANNONCES.
DEMANDES
On demande—Une demoiselle de magasin dans un établissement de teinturerie, pour recevoir l'ouvrage et le rendre. Il faut qu'elle parle l'Anglais et le Français. Gages $3 par semaine, avec la nourriture, le logement et le blanchissage. Place assurée. S'adresser à P. Morel, 618 West Jefferson Street, Louisville, Kentucky. 3 avril—3f
On veut acheter six (6) vaches créoles avec veaux, donnant 3 gallons de lait par jour. S'adresser au bureau de loterie, à l'embarcadère du *Ferry* de la rue du Canal. 2 avril—4t.
On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures. 15 mars—
A VENDRE.
A vendre—Rare chance—A vendre, petit Bar Room, Spécialité d'absinthe. S'adresser, 22, rue Bourbon. 31 mars—6f
A vendre, à l'amiable Une jolie résidence à 2 étages située rue du Bayou No 271, entre Claiborne et Robertson, mesurant 40 pieds de face sur 185 pieds de profondeur.
Deux lots de terre contigus sur la rue Annonciation, 1er District, entre les rues Robin, Constance et Race, mesurant chacun 30 pieds de face sur 128 de profondeur, consistant en une jolie résidence simple à 2 étages portant le No 201, et une belle maison double à 2 étages portant les Nos 203 et 205.
Pour les conditions, s'adresser 366 rue Dauphine, 3me District. 29 mars—7f
A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis H. Ferret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—
A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril
A LOUER.
A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade, No 122. S'adresser sur les lieux. 10 mars—1m.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST. CHARLES DE BIDWELL, Rue St-Charles
Samedi 4 avril — Dernière représentation du grand succès
VICTOR DURAND.
Matinée à midi. Soirée à 8 heures. 4 avril—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE De Bidwell.
SAISON DU MADISON SQUARE.
Samedi 4 avril—Deux dernières représentations aujourd'hui—Matinée à midi. Le soir à 8. Pour la dernière fois.
THE PRIVATE SECRETARY,
1av—1f

GRAND OPERA HOUSE, Rue du Canal.
D. BIDWELL ..... Directeur
Dernières Soirées de la Compagnie du Union Square Theatre de SHOOK & COLLIER.
Vendredi et Samedi soirs et Samedi en Matinée
The Lights o' London.
Dimanche Soir, 5 avril—Représentation d'adieu.
The Lights o' London.
Lundi soir, 6 avril—LAWRENCE BARRETT. 4av—2f

ACADEMIE DE MUSIQUE
REPRESENTATION DE PAQUES
Dimanche de Pâques et la semaine. Matinées Mercredi et Samedi.
DEUXIEME SEMAINE DE LA SAISON DU
Madison Square Theatre Co
Pour cette semaine seulement la charmante comédie drame de Bronson Howard
YOUNG MRS. WINTHROP
Avec une troupe spéciale des artistes du Madison Square
Tous PERES MERES et tous MARIS FEMMES Devraient le voir
Dimanche 12 avril—THE RAJAH
4avril

GRAND OPERA HOUSE, Rue du Canal.
D. BIDWELL ..... Directeur
Commençant LUNDI 6 Avril—Engagement limité de
Mr LAWRENCE BARRETT,
Secondé par M. LOUIS JAMES et une excellente troupe
Lundi soir et Jeudi en Matinée — Yorick's Love.
Mardi HAMLET
Mercredi RICHELIEU.
Jeudi soir (Grand programme double) Merchant of Venice et David Garrick.
Vendredi soir et Samedi en Matinée (Double programme)
A Blot in the 'Scutcheon. ET THE KING'S PLEASURE.
Samedi soir JULIUS CESAR.
On peut se procurer des sièges réservés pour les Matinées [illegible]
Lundi 13 Avril—Seconde semaine de M. Barrett—FRANCESCA DA RIMINI
4 avril

THEATRE ST. CHARLES DE BIDWELL.
Commençant Dimanche 5 avril
Matinées Mardi et Samedi.
Grand succès de Wallacks Theater Company.
Dans le Drame à succès
LADY CLARE.
Seconde Edition du Grand Programme.
Souvenez-vous que l'ouverture aura lieu Dimanche soir
Sièges maintenant en vente.
La semaine prochaine—LA BELLE RUSSE de Wallack
4avril

GRUNEWALD OPERA HOUSE Rue Baronne, près Canal.
Pour une courte saison, commençant DIMANCHE 5 avril.
Matinées le Mercredi et le Samedi.
Le professeur J. M. MACALLISTER [illegible] avec un programme complètement nouveau, comprenant leurs plus merveilleux et les plus étourdissants—100 objets élégants et coûteux donnés en présents à chaque représentation. [illegible]
Prix [illegible]
Entrée générale avec deux enveloppes 50 cts.
Enfants avec une enveloppe 25 cts.
Le porteur d'un billet d'un dollar recevra 8 enveloppes.
Rien d'extra pour sièges réservés à partir de jeudi matin au bureau de location au Newstand de l'Hôtel St Charles et au magasin de musique de Grunewald, No. 127 rue du Canal.
2 avril—

Vis à vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine
BATAILLE DE SEDAN
Entrée: Adultes 50c; Enfants 25c
Lumières électriques la nuit
B. NEU .... DIRECTEUR
21 janv—

BEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS
CHEZ
MmeC. Samson
No 150 - CANAL - No 150
25 mars—au19mai

A louer.
LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
29 mars—1f

Pour la Saison! Pour la Saison!
Il vient d'être reçu un bel assortiment de
DENTELLES et de BRODERIES DE TOUS GENRES.
—AUSSI—
Cravates-Dentelle, Cols et Fichus EN GRANDE VARIETE.
L'attention des messieurs est appelée sur mon assortiment complet de choix d'articles de toilette pour messieurs tels que Chemises, Cols, Cravates, Lingerie de dessous, Bonneterie, à des prix comme jamais on n'en a exigés.
VENEZ VOIR PAR VOUS-MEMES.
Pas de peine à faire voir les Marchandises.
H. F. ONNEN,
Coin des rues Royale et St. Louis, (au-dessous de l'Hôtel Royal)
Et 45 Rue des Ursulines, près Chartres.
7mars—

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 mars 1885.—Durant le cours des réparations qui se font dans la bâtisse occupée jusqu'à présent par la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, les bureaux de la dite compagnie seront transférés au No 33 rue Carondelet (Bâtisse Denègre) entre Commune et Gravier, attenant au Cotton Exchange.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
19 mars—1m

Spectacles, Bals, etc.

GRUNEWALD OPERA HOUSE Rue Baronne, près Canal.
REPRESENTATIONS DE BOLTON.
Voyages Pittoresques à travers l'Europe.
400 ..... Vues Brillantes 400
30 mars— De Venise à Rome.
31 mars— Les Iles Anglaises.
1er avril— L'admirable Paris et les Alpes.
2 avril— Le Rhin jusqu'à Berlin.
3 avril— St Petersbourg aux Pyramides.
4 avril— De Venise à Rome.
Prix 50 et 25 cts. Tickets pour la série $1 et $1.50. Matinées, le Mercredi et le Samedi à midi.
29 mars—

THEATRE EN FER DE FARANTA Coin Bourbon et Orléans.
Semaine commençant lundi 30 mars. Première représentation de "A TALE OF ENCHANTMENT," Rivalisant de splendeur scénique avec le célèbre BLACK CROOK! Sous la direction de John R. Allen tel que la pièce a été primitivement produite en cette ville.
30 .... Belles jeunes personnes 30
Dans la Marche des Amazones.
Début des DANSEURS ESPAGNOLS
Mise en scène superbe! Admirables costumes! Nouveaux effets mécaniques et grandes transformations des théâtres de Chicago.
Matinées les mercredis, samedis et dimanches. Pas de représentation le Vendredi Saint.
Entrée 10 cents. 31 mars—

Grand Rendez-vous des Familles.
Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous. Rue du Canal, près St-Charles.
DANS LE MUSÉE
Poule à face humaine, la merveilleuse famille DeLangue, Hercules, l'Homme-Vapeur, le Thaumascope Electro Musical de R. A. Steudell, M. Léon, l'homme fort, la cage de la Famille Heureuse, l'Orchestre juvénile de Lehmann, la femme à Barbe, THESPIA, l'Horloge Apostolique, Prof. Angel, les Oiseaux Savants, et d'autres curiosités qu'il serait trop long d'énumérer.
DANS LE THÉATRE.
Miss Emma Vennella, la célèbre danseuse de corde, Elise de Rock Vocaliste, Allen et West, l'air Musical, J. H. Symonds, comique, le Grand Kissel Idalietta et Wallace, Homme Poisson et Reine de l'Eau, Allen J. West, Artiste Musical, Ventriloques et Artistes en tous genres, Louis St Clare, Vocaliste à double voix et autres.
10c. Ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. Entrée pour le tout—Dix Sous. 10c.
27mars—

Neuvième Fête Champêtre Annuelle
Et Exhibition Pyrotechnique, Bal et Promenade Concert,
PAR L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE.
AUX FAIR GROUNDS,
Dimanche de Pâques, 5 Avril 1885.
[illegible]
Grande Exhibition Pyrotechnique, les pièces d'artifice sortant de la Crescent City Exposition Fire Works Co., comprenant 20 pièces [illegible] le Pont de Brooklyn [illegible]
Divers autres amusements.
Deux orchestres.
Billets 50 cents.
On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant à un membre quelconque de l'Association.
La buvette et le restaurant sont sous la direction de Louis Sass, qui possède un assortiment complet de vins et de liqueurs de choix.
24 mars—

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son,
23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums.
Nattes de Coco et de Napia.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
22mars—

COVINGTON,
Paroisse St-Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.
Pension privée, tenue par
Mme F. GONTHIER.
OUVERTE en été pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du bass et de la truite, en hiver pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix du chevreuil, de la dinde, etc.
PRIX—$1 50 par jour, $40.00 par mois.
29 août—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1885.

Arrieu Justin
Bernard Frédéric Martin
Bridault Charles Emile Auguste
Bouche Jacques
Cathalogue Valenton
Carrere Mme Françoise
Chanteraut
Casson Pierre
Cates Joseph
Castet Marie Anne femme Oueillé
Castet Paul
Combaz Guillaume
Chourreau Bernard
Couillaud Emile
Claverie Jean Marie Louis
Chéoux Pierre
Coulet Paul
Courret Silvio
Donra Jean Marie Isidore
Debiaune Claude
Deschamps Etienne
Dubois Ernest
Dupeaux Hippolyte
Desmoines
Dupont Pierre Benjamin
Escat Jean Joseph Léon dit Gendrouin
Escoubas Adolphe
Gallon Jean Baptiste
Giraud Mlle Angèle
Giraud Mme Vve
Girard Mlle Fortunée
Grillet Benoit Jean
Georgel Charles
Imbert Albert Henri Fernand
Kayrus ou Kayruo Pierre
Keller Marie Barbe ép. Louis Tache
Laderèze Telephe
Ladrix Paul Bru
Leyd Auguste
Lombard François Fidèle
Morgan Paul
Médus Jean Louis
Mourrut Louis
Mistrot Guillaume André
Morin Antoine et Denis
Mondin Romain
Mélis Daniel Joseph Clotild
Oueillé Jean
Pradal Jean
Pagès Félix
Pène Mme femme Roquevert
Pène Dominique
Pene Jean
Pene Mlle Anastasie
Pommateau Jean Marie
Planus Francis
Roquevert Louis
Ravel Jean Baptiste Léon
Roche Auguste
Rotge Jean
Rudelli Antoine
Ratter Paul
Saillant Joseph
Stef Michel
Smith Mme Vve
Tremant les époux
Thévenin Mme Vve
Thomas Narcisse
Touchard
Tessere Paulin Eléazar
Tujague Victor
Verges Pierre
Verges Jean Marie

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Avis.

A partir du 1er avril, l'entrée à l'Exposition tous les jours après 5 heures P. M., sera de vingt cinq cents (25 cts).

S. H. BUCK
Directeur-Général par interim.
2 avril—

Avis spécial—Bureaux de la New Orleans City and Lake Rail Road Company—No 102 rue du Canal—2d étage—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1885.—A une assemblée régulière du CONSEIL DE DIRECTION qui a eu lieu le 11 courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE UNE PIASTRE et CINQUANTE CENTS par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir de VENDREDI, 10 avril 1885.
Le LIVRE DE TRANSFERT sera fermé du 31 mars au 10 avril.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
27 mars—au 10 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—104 rue du Canal—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie LUNDI, 6 avril 1885, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1885.
G. W. NOTT, Secrétaire.
21mars—

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
3déc 84 1 an PP D Mar J

Grande réduction dans les articles de Première Communion.
I. SIMON & BRO.,
Offrent dans le moment à leurs clients un complet assortiment d'articles de blanc pour Première Communion. Il vient d'être reçu de New-York:
250 pièces Alpaca blanc à 35 cts la yarde valant 50 cts.
250 pièces Cachemire blanc, double largeur à 40 cts la yarde valant 60 cts.
300 pièces Victoria Lawn à 7 1/2 cts la yarde ne peut être achetée pour 15 cts.
200 pièces Mull blanc à 10 cts la yarde, valant 20 cts.
250 pièces Lawn, couleur à 4 cts la yarde, valant 10 cts.
250 pièces Nun's veiling, toutes couleurs à 13 1/2 cts la yarde, valant 25 cts ailleurs.
250 pièces Lace Bunting tout laine, à 10 cts, valant 20 cts.
250 Robes en dentelles pour enfants à $1, valant $1 50.
500 pièces Broderies à 3 cts la yarde valant 6 cts.
250 pièces Valenciennes à 4 cts valant 8 cts.
500 Corsets français à 50 cts valant $1 50.
100 Parasols tout soie à $1.
Achetez vos Couronnes de première communion à bon marché chez I. Simon & Bro.
Belles Couronnes blanches à 25 cts valant $1.
250 pièces Tulle blanc, 2 1/2 yardes de large à 40 cts la yarde, ne peut être acheté pour 60 cts.
I. SIMON & BRO.,
47 et 49 Ursulines, entre Royale et Chartres.
7 mars—

ELKIN & CIE,
100 RUE DU CANAL 100
TAPIS
Nouveaux genres.
Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.
Tapisserie Bruxelles de 70 cts. la yarde, à plus.
RIDEAUX.
Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.
Nattes de bureaux et Nattes de Chine.
Toiles cirées Linoleums.
Corticine anglaise.
Draps de plancher.
31avril

LA CREOLINE,
—ou—
La lingerie Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
34 et 36 rue Conti,
Seul propriétaire [illegible]

GEORGES SOULIE,
SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc. etc. soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.
Atelier rue Colisée, entre Valmont et Léontine.
Office Exchange Alley No 36, de 9 heures [illegible]

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv—1an PP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avril 1882.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON ..... Président
LOUIS BARNETT ..... Secrétaire
MAURICE STERN ..... Vice Président
12 fév—1an 14p

LISEZ
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER 154 rue Royale.
Le numéro 5 cents.

Médaille d'or, Paris 1878. — Diplome d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
8janv—

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
26 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.
3410 applications faites par les gouvernements français et étrangers, planteurs de canne à sucre, entrepreneurs de travaux publics, mines, fonderies, etc., etc.
Production 3000 wagons et 100 milles de voie par mois.
Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
22 fév—4m Dim Mer VPP

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef culinaire, Louis Bezaudun).
107 RUE DOUANE,
Près Royale ..... Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 112. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. G. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
Pour quelque temps, à la Nlle-Orléans, aux soins de l'Abeille.

LEON OUEYROUZE,
GROCERS EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
17 RUE DECATUR,
—1a Nlle-Orléans.

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres.

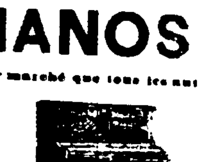

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, SOHMER, KNABE, PLEYEL, BEHR et FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.
4oct—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE, Directeur Général.
9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire et pensant que la saison, comme elle était ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE, Directeur Général.
7sept—PP

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général, Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.

28janv

Une Dernière Chance.
Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont absolument que la chance d'obtenir un exemplaire qui pourra être payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX $6
PRIX DE SOUSCRIPTION $5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités traitées promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ se vend au bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—24—1a

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 AVRIL—CLASSE No 79
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
59	40	50	37	69	31	8	72	46	10	52	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature,
Ce 3 avril 1885—4 heures P. M.

LOUIS H. FILIÉ
J. A. A. ROUSSEAU
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.